



Arbre qui detruit une canalisation

Par aurecor, le **07/05/2014** à **17:25**

Bonjour,
notre voisin accuse les racines du grand cypres de notre copropriete d avoir detruit sa canalisation sous sa maison. Le cypres est plante a 2m de son mur. Il demande l abattage de l arbre. Comment prouver que ce sont bien racines du cypres qui ont fait les degats ? Peut il exiger sa destruction ? Ne doit on pas attendre la prochaine AG pour en debattre ?
Merci pour vos reponses. Cordialement.